» berté ſuppoſe qu'en tout tems, en toutes » circonſtances, on pourra *importer* ou *ex-*» *porter* les grains.

Ce n'eſt que par cette liberté entiere que nous éviterons les inconvéniens de la police Angloiſe ſur cet objet, & c'eſt par elle que notre culture détériorée ſe fortifiera, & ne tardera pas à devenir floriſſante, que les diſettes ne ſe feront jamais ſentir, parce que l'étranger ſuppléera à ce qui pourroit nous manquer dans les mauvaiſes années, que nous gagnerons, outre une branche d'exportation, l'avantage d'être l'entrepôt des nations du Nord qui rempliſſent le vuide des greniers du Midi. » Il » ſeroit inutile, ajoute l'Auteur, de pouſ-» ſer plus loin l'examen des avantages que » nous retirerions d'une entiere liberté, » ſeule police qui ſoit fondée ſur la na-» ture, ſur la raiſon, ſur l'expérience. » Ces avantages ont été démontrés par plus » d'un côté dans des ouvrages qui ſont » entre les mains de tout le monde; & le » public ne connoit aucun écrivain qui ſe » ſoit rendu l'apologiſte des prohibitions.

Cependant il croit qu'il n'eſt pas inutile d'examiner deux difficultés qui ont arrêté des perſonnes remplies, dit-il, de Patriotiſme, & qui d'ailleurs ſentoient toute l'utilité & même toute la néceſſité de rendre tôt ou tard l'exportation de nos grains perpétuellement libre.

Premiere difficulte'.

La France a éprouvé des diſettes marquées, après des exportations générales permiſes par le Gouvernement.

L'Auteur répond à cette difficulté que ces ſortes d'exportations ont été permiſes fort tard, lorſque par une extrême ſurabondance des récoltes le recouvrement de l'impôt étoit preſque impoſſible; d'où il conclut que le mal étoit fait avant que le ſignal de la liberté fut donné. Il prouve cette conſéquence, en examinant les circonſtances dans leſquelles ces exportations ont été permiſes, & il fait voir que le cultivateur par le défaut d'une vente à beaucoup près ſuffiſante avant les permiſſions, eſt dans l'impoſſibilité de faire les frais de la culture annuelle. Elle a donc alors néceſſairement diminué. La ceſſation de la culture ou du moins ſa diminution eſt donc un effet inévitable par-tout où il y a ſurabondance intérieure, & impoſſibilité de vendre au dehors. Cet effet précéde néceſſairement les permiſſions d'exporter; ainſi le mal eſt conſommé lorſque ces permiſſions ſont tardives. De plus, toutes les permiſſions qui ont été accordées portoient cette clauſe; *juſqu'à ce qu'il en ſoit autrement ordonné.* Or on auroit dû prévoir que dans ce ſyſtême les exportations ſeroient auſſi exceſſives qu'il ſeroit poſſible, 1°. parce que les grains étant alors à très-bas prix, il faut que le cultivateur en vende trois fois plus qu'à l'ordinaire, pour trouver dans le prix de la vente de quoi fournir aux frais de culture, au revenu du propriétaire, à l'impôt. 2° Parce que le Commerçant qui prévoit le retour de la prohibition, à l'inſtant même qu'elle eſt levée, ſe hâte de faire des magaſins chez l'Etranger, ou pour ſon compte ou pour celui de ſes Correſpondans. Ces différentes cauſes agiſſant à la fois, il eſt néceſſaire que le Royaume manque de grains l'année ſuivante. Ce n'eſt donc pas à la liberté de l'exportation qu'il faut attribuer un effet ſi fâcheux, mais aux prohibitions mêmes. Ces prohibitions ont encore d'autres effets funeſtes, par exemple, d'empêcher que ne nous ne ſoyons bien pourvus & aux moindres frais poſſibles, lorſque nous ſommes menacés de manquer de grains. Il faut voir tous ces détails dans l'ouvrage même, comme auſſi l'examen de quelques autres fairs très-bien diſcutés & dont l'Auteur tire des inductions qui militent avec beaucoup de force pour la liberté abſolue & perpétuelle de la libre exportation des grains.

Seconde difficulte',

L'Angleterre a reconnu elle même la néceſſité de défendre quelquefois *la ſortie des grains.*

L'Auteur répond à cette difficulté, en montrant que ſi les Anglois ont quelquefois recours à ce moyen, c'eſt parce que le Commerce des grains n'y eſt point abſolument libre, que le défaut de liberté dans l'importation, y force *quelquefois* à reſtraindre celle de l'exportation Nous croyons avoir lu quelque part que lorſque les Anglois ont eu recours à la prohibition, ils l'ont tout auſſi-tôt abandonnée, parce qu'elle devenoit un nouvel obſtacle à leur

Province à Province, ſeroit donc 13ˢ 11ᶠ 6ᵈ; mais ce renchériſſemeut de 16ᶠ 6ᵈ par ſeptier ſuffiroit à peine pour la dépenſe de la voiture, & il cauſeroit une perte aux campagnes de la Capitale, ſans donner aucun profit à celles qui en ſont éloignées, dont on ne réuſſiroit qu'à accroître l'activité des blatiers aux dépens de la culture, & du revenu de certains cantons.

C'eſt peu d'avoir prouvé à l'Auteur que ſon eſpoir eſt ſans fondement, il faut lui démontrer encore que ſes craintes ſur les riſques d'une exportation ſubite ſont auſſi peu ſolides.

Si l'exportation, dit-il, *étoit permiſe demain, les Ports par leſquels elle devroit ſe faire, commenceroient par épuiſer tout-à-coup la Province dans laquelle ils ſeroient placés. Le remplacement ne s'en feroit pas à meſure, faute d'un mouvement égal & conſtant dans la circulation. Il y auroit interruption dans la ſortie, & ſi grande cherté dans la vente, que nos Concurrents finiroient par obtenir la préférence vis à vis des Conſommateurs, & par nous dégouter pour longtems de l'entrepriſe.*

La premiere partie de cette aſſertion ne peut être regardée que comme la ſuppoſition d'une réunion de circonſtances chimériques. Il faudroit que la famine ravageât un Royaume que nous fuſſions ſeuls a portée de ſecourir; & de plus, que les achapts & les enlevemens fuſſent faits dans le même moment: une ſeule de ces conditions manquant, tout reſteroit dans l'ordre.

On ne peut douter que la demande pour les achats, jointe à celle que feroit la conſommation courante, ne formât une double concurrence, qui feroit auſſitôt renchérir le Bled au point de ne laiſſer à ceux qui l'acheteroient que leurs frais de tranſport, & un bénéfice honnête. Quand on accorderoit même que les achats auroient pu ſe faire avec un concert & un ſecret miraculeux, à moins que l'enlevement n'eût été général & ſubit: peut on préſumer que les Acheteurs ne préfereroient pas un moindre bénéfice, que la cherté précipitée leur préſenteroit ſur les lieux à un plus conſidérable chez l'Etranger, en courant les riſques de la mer? Ainſi la valeur du Bled ſeroit dans les Ports au-deſſous au moins de celle qu'il auroit chez l'Etranger de tous les frais de tranſport.

La fin de l'objection eſt une contradiction, ou une inconſéquence. On redoute la concurrence de l'Etranger, *qui lui obtiendroit la préférence des Conſommateurs.* Cependant, s'il avoit été autant à portée de verſer que nous, il l'auroit fait en même tems, & il nous eût garanti de cette exportation précipitée. S'il ne l'étoit pas, pourquoi préſumer qu'il feroit une ſottiſe pour nous punir de notre étourderie. Il n'iroit chez l'Etranger que dans le cas que la vente y ſeroit plus favorable que dans nos Ports, alors il diminueroit ſeulement le bénéfice, mais il ne l'anéantiroit pas, & par conſéquent, *il ne nous dégouteroit pas de l'entrepriſe.* Si le bénéfice qu'il trouveroit chez nous étoit ſeulement égal, il préféreroit d'y aborder à cauſe de la proximité, alors il remplaceroit le vuide que l'exportation auroit cauſée, & ſa concurrence, bien loin de nous être contraire, nous ſeroit favorable, en diminuant une cherté paſſagere.

Hors ce ſeul cas, où la raiſon fait aiſément évanouir tous les phantômes de la timidité, l'objection ne doit pas faire la plus légere impreſſion. En effet, y a-t-il la moindre apparence que l'exportation puiſſe jamais nous cauſer un vuide dangereux, quand de l'aveu de l'Auteur, notre excédent eſt de 20 millions de ſeptiers, & lorſque dans la réalité dix millions ſuffiſſent chaque année pour les beſoins des Etats que leur territoire ne peut nourrir? Peut-on préſumer que les Etrangers nous donneront la grande partie de leur numéraire que leur coûteroit cette quantité prodigieuſe de grains? Pourroient-ils être aſſez aveuglés pour établir leurs ſpéculations ſur une diſette prochaine, en nous fourniſſant les moyens les plus ſûrs de la prévenir par la force que leur argent donneroit à notre agriculture? Enfin, n'eſt-ce pas avoir peur de ſon ombre, que de craindre que le renchériſſement ne ſera pas toujours proportionné à la demande, que les communications dans les Provinces ne ſeront pas établies avec célérité, & que le même attrait de bénéfice ne fera pas ſurmonter dans toutes les Provinces, les mêmes obſtacles des chemins & des ſaiſons; de prévoir que le Bled prendra des aîles pour voler chez l'Etranger, & que dans

DE ROUEN, *le 26 Avril 1764.*

Exportation du premier au 20 Avril.

Pour la Rochelle, par le Navire du Capitaine Déhayes, 40000 boules de terre; 1 balle de librairie; 2200 ℔ de marmites de fer; 6000 de bouteilles de verre vuides; 325 de mercerie & clincaillerie; 630 de toile cirée; 150 de fayance, 2300 de clous de fer.

Pour Bordeaux, par les Navires des Capitaines le Sage, le Clerc, Aubin, Gauvin, Gueroults, Jacques & Moiseau, 6135 ℔ de fayance; 2034 de toile blanchard; 385 de toile de Rouen blanche; 3241 de toile de chanvre écrue; 4100 pains de craye en 13 barriques; 448 de boules d'yvoire; 38 paniers de verre à vitres; 1040 de cloches de verre; 560 de Gingas; 38 de couvertures de laine; 600 de marmites de fer; 100 barriques de terre à pot; 5 caisses de librairie; 1 caisse de meuble; 150 bouteilles de vin en deux paniers; 405848 ℔ de bled en 1141 sacs & 6 muids; 215800 ℔ de farine en 664 sacs; 10 de siamoise; le reste en plâtre.

Pour Cherbourg, par les Barques de Lejeune, de Varengue, & d'Avoine, 14620 ℔ de cassons de glaces & verre broyé; 11 demi-muids, 1 barrique de vin; 28122 ℔ de fer en barre; 220 d'acier en bottes; 450 d'huile de rabette; 150 d'huile d'olive; 120 de cierge; 200 de bois d'inde; 24 de verdet; 1 gonne de gaudron; 44 planches de sapin; 120 bouteilles de vin en un panier; le reste en plâtre.

Pour Caen, par les Barques de Simon, Geoffroy, Duquesne & le Villain, 16809 ℔ de fer en barre; 678 cuirs secs en poil; 459 d'verts; 4 barriques, 2 demi-muids de vin; 17000 ℔ de bois d'inde; 2400 d'acier en bottes; 2600 de chanvre; 650 de boulets de fer; 1600 de savon; 6 barrils de fer blanc; 2600 ℔ de laine; 16766 d'amidon; 2800 de brosses; 400 de flanelle de laine; 500 de mercerie; 1600 de clincaillerie; 800 d'huile de baleine; 400 d'huile d'olive; 1300 d'huile de rabette; le reste en plâtre.

Pour Londres, par le Navire *la Fantaisie*, Capitaine Thomas Aram; 70 ℔ de fayence; 44 de confitures; 14 canards; 8700 œufs; 400 moulages de France; 80 ℔ de fromage de Gruyere; 4 barriques de vin d'Orléans; 12 fruitiers; 12 petites caisses vuides; 1 caisse, 1 ballot de meubles.

Pour Dublin, par le Navire de Wynnegard; une caisse de fleurs artificielles; 800 bottes de vaude; 1 barrique de vin; 1 caisse de mercerie; 35 ℔ de toile batiste; 30 grosses de chapelets; 20 barrils de fruits; 2 barriques d'oignons; 180 ℔ de potasse; 10 muids de terre à pot.

Pour Hambourg, par le Navire *le Guillaume*, Capitaine Paul Hendrick Moye, 3232 bouteilles de vin en 38 paniers; 239 ℔ de confitures; 13 caisses de meubles; 3 paniers de vin de Champagne; 20 douzaines de vaisselle de terre blanche; 7027 ℔ de fayance; 3 tonneaux d'aigre; 1 barril de graine de luzerne; 1 caisse de Mercerie; 132 ℔ de beure; 237 ℔ de fromage du pays; 130 ℔ de chemises de Laval; 555 ℔ de toile blanche de Rouen; 17125 ℔ de marmites de fer; 50 bottes de vaude; 25 paniers de verre à vitres; 128337 ℔ de sucre du bresil en 95 caisses.

Pour Morlaix, par les Navires *le Postillon*, Capitaine J. Tremantin, & *la Ville de Morlaix*, Capitaine P. le Biller, 6 paniers de bouteilles de verre vuides; 2 caisses, 1 panier, 6 boîtes de mercerie; 25 ℔ de confitures; 54 culottes de peaux; 5 tables à cadrille; 5913 ℔ de fayance; 1 paravant; 3 paniers de verre à vitres; 6 balles de houblon; 50 grosses d'épingles; 4600 ℔ de marmites de fer; 1940 de serge & molleton de laine; 100 de fil blanc; 80 de lacets de fil; 166 de bougran; 6 douzaines de paire de bas de laine; 60 ℔ de bas de laine à coins de soye; 12 soufflets; 12 lanternes; 280 ℔ de pierre à faulx; 600 bouteilles de bierre; 40 ℔ de toile cirée; 107 de peignes de buis, corne & yvoire; 1600 moulages de France; le reste en plâtre.

Pour S. Malo, par les Navires des Capitaines Ledos & Poullain, 209 paquets d'acier; 980 ℔ de fayance; 1 barril de boîtes peintes; 100 ℔ d'étoffes de laine; 100 de mercerie & clincaillerie; 182 de marmites de fer; 3 paniers de verre à vitres; 3 paniers de bouteilles de verre vuides; 436 ℔ de siamoises; 200 ℔ de toile de Rouen blanche; 90 paquets d'ozier.

Pour Nantes & Redon, par les Navires des Capitaines Bourbonnois & Charles Boi marre, 1800 bouteilles de bierre blan-

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 12 Mai.

DE PARIS, *le 27 Avril* 1764.

LA queſtion de l'exportation des grains eſt trop intéreſſante & trop importante pour que nous craignions de fatiguer nos lecteurs en les arrêtant encore ſur cet objet. Nous croyons donc qu'ils ne déſaprouveront pas le parti que nous prenons de leur faire connoître une brochure de 52 pages *in*-8°, intitulée, *réflexions ſur la police des grains en France & en Angleterre.* Cet écrit, répandu depuis peu dans le public, paroît avoir été bien accueilli, & s'il nous étoit permis de dire ce que nous en penſons, nous ajouterions qu'il mérite bien ce ſuccès. Nous allons tâcher d'en donner une idée à nos lecteurs pour les mettre en état de porter eux-mêmes leur jugement ſur cette brochure.

Il eſt certain que le ſyſtême de l'exportation des grains a des Partiſans nombreux & dans toutes les claſſes de Citoyens, il paroît qu'il a auſſi des adverſaires, mais ceux-ci ne ſont pas auſſi nombreux, & il ſemble qu'ils ne prennent pas, comme les premiers, le public pour Juge de leur façon de penſer. » Quand deux opinions op-
» poſées trouvent des partiſans, dit l'Au-
» teur de la brochure que nous faiſons
» connoître, les perſonnes qui reſtent dans
» la neutralité doivent penſer, ou que les
» deux partis ſont dans l'erreur, ou que
» celui qui défend la vérité n'expoſe pas
» aſſez clairement ſes raiſons, ou que le
» parti oppoſé à des motifs d'incapacité ou
» d'intérêt particulier qui l'empêchent de
» ſe rendre à la lumiere. Dans quelle claſſe
» placer ceux qui demandent la liberté du
» commerce des grains, comme une opé-
» ration ſalutaire pour un Royaume épui-
» ſé, & ceux qui regardant la prohibition
» comme le ſalut de l'état, enviſagent l'ex-
» portation comme le germe de la diſette
» & de la famine? Quelque puiſſe être
» le dégré de lumieres de ceux qui hazar-
» dent leur avis ſur cette queſtion, il ne
» leur ſera peut-être pas inutile d'entrer
» dans la diſcuſſion d'un fait principal qui
» eſt devenu, pour ainſi dire, l'arſenal où
» chacun puiſe des armes.

Tel eſt le debut de l'Auteur. Ce fait principal eſt d'un côté notre propre expérience, de l'autre celle des Anglois. La France ſe rétablit & devint même opulente pendant l'adminiſtration du Duc de Sully. Le plus actif de ſes principes, diſent les partiſans de la liberté, fut de favoriſer l'exportation; mais leurs adverſaires pourroient répondre que la liberté d'exporter dont on jouit ſous le miniſtere du Duc de Sully, ne fut que de tolérance, qu'elle ne fut point légale, puiſque l'Edit du 12 Mars 1595, qui défend d'exporter les grains, ſous peine d'*être pourſuivi comme criminel de lèze Majeſté*, n'a jamais été révoqué. Or il paroît démontré que s'il eſt incertain que ce Miniſtre ait eu part à cet Edit, il eſt du moins impoſſible de ſe diſſimuler qu'il n'en ait eu une parfaite connoiſſance. Il eſt donc douteux que ce Miniſtre ait regardé la liberté de l'exportation comme un principe fondamental d'adminiſtration; il eſt donc vraiſemblable que la faveur qu'il accorda à l'exportation tenoit autant aux circonſtances qu'aux principes qu'on lui attribue d'après ſes mémoires & ſon adminiſtration.

L'expérience des Anglois eſt le ſecond point d'appui de ceux qui déſirent la libre

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 1 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	8 à 7	2 uſ.
D° a vue	36	4	
Rotterdam 2 uſances	36	8 à 9	2 uſ. ½
Hambourg 2 uſances ½	34	11	
Paris	30	⅛	
D°. 2 uſances	30	⅛	
Bordeaux, 2 uſances	30		
Cadix	37	¼	
Madrid	37	⅞	
Bilbao	37	⅛	
Livourne	47	⅞	
Gênes	47	⅛	
Veniſe	50		
Liſbonne	5	5	¼
Porto	5	4	¼
Dublin	9		
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛	

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Argent en barres		5	2 ½
Cochenille la ℔		14	ſ

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	116 ¼ à ⅛
De la Com. des Indes	153 ½
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	86 à 85 ¼ à ⅞
D°. Nouvelles	86 ½ à ⅛
D°. réduites à 3 p. °	86 ⅛
D°. conſolidées à 3 p. °.	87 ½ à ⅛
De la C. des I. à 3 p. °.	84 à ⅛ a ¼
D°. de 1751, à 3 p. °.	
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °.	
D°. 1758 a 3 ½ p °.	91 ½ à ¾
D°. 1762 à 4 p °.	99 ¼ à ½
Bill. de la C. des I. prime.	15 a 14 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	7 ¼
Annuités à longs term.	27
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °.	94 ¼ à 95
D°. à 4 p. °. 1763.	94 ⅞ à 95

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 5 Mai 1764.*

Changes.

Amſterdam	56	à 55	⅞
Londres	30	¼ à	1/16
Hambourg	180	¼	
Madrid	15	2	16 d
Cadix	15	1	
Livourne	95	½	
Lyon, Pâques		½	

Effets publics.

Actions des Fermes	1015		
Amortiſſ.			
Duplicata			
Lots de la 3e Loterie.	8	9e tirage.	9 ½
3e. Lotterie	741		
2 ſ p #		a	¼
Emprunt, 50 millions		9	½
Annuités	471		
Coupons	94		
Colonies,	8		
Récepiſſé des Monnoyes,			

Compagnie des Indes.

Actions	920
Emprunt	470
Promeſſes	7 ½

Epoques de la quatriéme Loterie.

4 5	
7,	9 ½

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour °/°	56
4 p. °/°	35 ½
Sur la Ville de Paris	

Prix du foin & de la paille à Paris, le 8 Mai 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 36 à 40 # le cent ; la paille a été vendue à la porte S Martin 13 à 15 # le cent.

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le jeudi 9 Mai 1764 à 5 pieds 1 pouce, au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 19 Mai.

DE ROUEN, *le* 10 *Mai* 1764.

LE Navire le *Triton*, du Havre, fin voilier, du port de 120 tonneaux ou environ, de 9 hommes d'équipage, armé de 4 canons, & autres menues armes à proportion, Cap. Maxime Duval, eſt en charge au port de Rouen, pour Liſbonne en droiture, & partira inceſſamment.

Ceux qui auront des marchandiſes à y faire charger, ou qui déſireront y paſſer, s'adreſſeront à MM. Bourniſien & fils, Négocians; audit Capitaine ſur ſon bord, ou au Sr le Boulenger, fils, ſon Courtier.

DE MARSEILLE, *le* 2 *Mai* 1764.

La Barque le *Vendome*, Capitaine Jean-Michel Lieutaud, de Marſeille, eſt arrivée ici le 25 du mois dernier chargée de ſucre, de caffé, d'indigo, de cuirs & de coton pour divers. Elle étoit partie le 16 Février dernier du Port-au-Prince. Le Capitaine dit qu'il y a laiſſé les Capitaines Abeille, Tortel, Granier & Guyol. Il en a fait voile avec le Capitaine Rey; il rencontra le lendemain le Capitaine Aveſque venant du Cap; il s'en ſépara le 19 du même mois à la hauteur du Cap S. Nicolas Il entra dans le Détroit le 10 du mois dernier. Le 11 il a vû deux Frégates du Roi au mouillage; il relâcha le 18 à S. Faliou, ayant apperçu deux Pinques qu'il jugea Barbareſques, il en fit voile le 19 & le 23, étant à 20 lieues des Iſles d'Hieres, il a parlé au Capitaine Cydin allant à Cayenne.

Le Vaiſſeau *l'Eſperance*, Capitaine Jean-Antoine Gilly, de Marſeille, arriva ici le même jour chargé de ſucre, de caffé, de cacao & de caneſice pour divers. Il étoit parti le 25 Février dernier de S. Pierre de la Martinique. Il y a laiſſé une Frégatte du Roi commandée par M. de Fenelon, avec les Capitaines Cyriés, Daniel, Dupleſſis & Tapoul.

Le Vaiſſeau *le S. George*, Capitaine Jean-François Vaſſeur, de S. Vallery, eſt entré ici le même jour chargé d'environ 500 charges de bled pour MM. Famin freres, & Montagne. Il étoit parti de S. Vallery le 3 Mars dernier.

Le Brigantin *la Marguerite*, Capitaine Jean-François Vaſſeur, de S. Vallery, eſt arrivé ici le 26 Avril dernier; il étoit parti d'Alicante le 17 du même mois chargé de marchandiſes pour divers. Le Capitaine rapporte que le 23, étant par le travers du Cap S. Sebaſtien, il a parlé au Capitaine Olivier allant à la Louiſianne, par lequel il a ſçu que trois Navires qui étoient en vûe étoient commandés, l'un par le Capitaine Louis Saïé, allant au Havre, le ſecond par le Capitaine Scot, deſtiné pour la Guadaloupe, & le troiſiéme par le Capitaine Thouraine allant à Nantes.

La Tartane *Ste Roſe*, Capitaine André Barrelier, de Toulon, eſt arrivé le même jour chargé d'une partie de cire. Elle étoit partie de Château-Rouge en Caramanie le 10 Octobre dernier; elle aborda le premier Novembre à Baruth où elle prit quelques marchandiſes, elle en fit voile le 10 Février, elle toucha à Chipre le 13, & en partit le 17, elle y laiſſa le Capitaine Sermet.

Le Senau, *la Ducheſſe de Mazarin*, Capitaine François Perret, de S. Vallery, eſt arrivé le même jour, chargé d'environ

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1300 charges de bled à l'adreſſe de M. Viſtales. Il étoit parti de Nantes le 22 du mois de Mars.

La Pinque *le Jean-Pierre*, Capitaine Pierre Aveſque, de Cette, eſt arrivée le 30 du mois dernier, chargée de ſucre, de caffé & d'indigo, pour divers. Elle étoit partie du Port-au-Prince le 9 Février dernier; le Capitaine dit qu'il y a laiſſé les Capitaines Rey, Hugues, Garnier, Michel, Ollive & Abeille; il en fit voile avec le Capitaine Azeman qu'il quitta le 5 Mars à 100 lieues du débouquement.

Le Vaiſſeau *S. Jean-Baptiſte*, & la Pinque *le S. Eſprit*, Capitaine André Marron, de Marſeille, & Pierre Janin, de Marſeille, ſont arrivés ici le premier du courant, chargés de marchandiſes pour divers. *Le S. Jean Baptiſte* étoit parti d'Acre le 18 Mars. Il y a laiſſé les Capitaines Ollivier, Iſnard & Combe; le Capitaine dit que les Capitaines Aubin, Vaille & Billon devoient en partir à la fin du mois de Mars, & que le Capitaine Jourdan en a mis à la voile 5 jours avant lui, pour Tripoly. *Le S. Eſprit* étoit parti de Smirne le 22 Mars dernier; il y a laiſſé les Capitaines Audibert & Murat en charge pour cette Ville.

De Londres, *le* 4 *Mai* 1764.

Le prix des Negres d'Afrique a dernierement augmenté de 10 pour cent aux Indes occidentales, à cauſe du grand nombre que l'on en conduit dans les Iſles neutres, & on ne ſçauroit acheter ceux nés dans les plantations à moins de 80 livres, argent de la Jamaïque.

De Dunkerque, *le* 5 *Mai* 1764.

Il eſt entré ici pendant le courant du mois d'Avril dernier 48 Bâtimens, & il en eſt ſorti pendant le même mois 63; il en eſt entré 7 pendant les 4 premiers jours de ce mois, & 8 ont mis à la voile.

De S. Malo, *le* 8 *Mai* 1764.

Il ſera vendu ici le jeudi 24 Mai 1764, au plus offrant & dernier encheriſſeur 199 boucaux, une barrique & quatre quarts de ſucre terré de S. Domingue, premiére, deuxiéme & troiſiéme ſorte, munis d'acquits de guinée; 38 boucaux & 42 barriques de caffé auſſi de S. Domingue, payables après la livraiſon, qui commencera le lendemain de la vente, en Lettres de change ſur Paris à 2 uſances, duement acceptées & endoſſées par un Négociant de la Place, aux mains de Mrs de la Lande Magon, freres; ces marchandiſes ſeront diviſées en pluſieurs lots.

Il a été expédié de ce Port dans le courant d'Avril, 35 Bâtimens pour la pêche de la morue, & 4 pour les Iſles françoiſes de l'Amérique.

De Beauvais, *le* 11 *Mai* 1764.

Voici deux recettes de remédes contre la maladie qui regne ſur les poules, qui nous ont été envoyés de la part du Bureau d'Agriculture de Beauvais.

» Prenez de l'écorce de bois de freſne, » une poignée, faites-la bouillir dans une » pinte d'eau; donnez la pour boiſſon aux » volailles malades, & même à celles qui » ſe portent bien; forcez-les, s'il eſt néceſſaire, d'en boire à jeun, en la leur » mettant dans le bec.

» Faites bouillir un demi-ſeptier de vin » avec autant d'eau, jettez dedans une » gouſſe d'ail hachée, & une cuillerée de » ſel; faites infuſer le tout pendant un demi quart-d'heure auprès du feu, & après » l'en avoir retiré, ajoutez un demi-ſeptier » d'huile d'olive; battez bien & mêlez le » tout enſemble: on en donnera pluſieurs » fois le jour une petite cuillerée à chaque poule.

Le premier reméde, nous mande-t-on, a guéri des poules malades, & eſt devenu préſervatif pour une baſſe-cour qui commençoit à être attaquée.

Le ſecond reméde a été employé avec ſuccès dans une baſſe-cour, où il étoit déjà mort 15 poules; il en a guéri une déjà régardée comme morte & abandonnée ſur le fumier.

De Nantes, *le* 14 *Avril* 1764.

Importation.

De Leogane, par le Navire *la Moreſſe*, Capitaine le S. M. Poret, *le Robuſte*, Armateur M. Bertrand de la Clauſerie, Capitaine le Sieur Jacques Aubrée, 1 futaille, 17 Barriques, 19 quarts d'indigo; 107 barriques, 36 quarts de ſucre terré & tête; 476 barriques, 8 quarts de ſucre brut; 4 barriques, 13 quarts, 5 ſacs de caffé; 49 balles, 237 ballots de coton; 52000 ℔ de bois des Iſles.

Du Port au Prince, par le Navire *le Flibuſtier*, Armateur M. C. Chancerel, Cap. le Sieur Billard, 4 futailles, 15 barriques, 11 quarts d'indigo; 67 barriques, 24 quarts de ſucre terré & tête; 143 barriques, 33 quarts de ſucre brut; 6 barriques, 8 quarts de caffé; 15 balles, 1 ballot de coton; 7 madriers de bois des Iſles; 1 caiſſe de cacao.

Du même lieu, par les Navires *la Parfaite Union*, Armateur M. Taillefer de la Bouchardiere, Capitaine Goron; & l'*Américain*, Armateur M. Foucault, Capitaine le Sieur Blanchard, 21 barriques, 7 quarts d'indigo; 245 barriques, 79 quarts de ſucre terré & tête; 210 barriques, 65 quarts de ſucre brut; 29 boucauds, 26 barriques, 43 quarts, 1 ſac de caffé; 53 balles, 95 ballots de coton; 1 tierçon de carret; 2 barrils de confitures; 20 buches, 52500 ℔ de bois des Iſles.

Du Cap, par le Navire *l'Amphitrion*, Armateur M. Euſtache Violette, Capitaine le Sieur Giraud, 1 barrique, 1 quart d'indigo; 160 barriques, 1 quart de ſucre terré & tête; 10 barriques de ſucre brut; 15 barriques, 90 quarts, 1 ſac de caffé; 35 madriers de bois des Iſles; 400 cuirs ſecs en poil; 1 dent d'élephant.

Des Cayes S. Louis, par le Navire *la Manon*, Armateur M. Millet, Capitaine le S. L. Archambault, 9 futailles, 21 barriques, 59 quarts d'indigo; 8 barriques, 8 quarts de ſucre terré & tête; 204 barriques, 44 quarts de ſucre brut; 143 balles de coton; 8 quarts, 1 ſac de caffé; 29 barrils & caves de confitures & liqueurs; 26500 ℔ de bois des Iſles; 1 quart de carret; 1318 cuirs ſecs en poil; 1 quart de cacao.

DE LISBONNE, *le 17 Avril 1764.*

Importation & exportation.

Il eſt entré dans ce Port, 13 Vaiſſeaux depuis le 8 juſqu'au 14 Avril, dont 8 Anglois; le *Thames*, Cap. John Eliot, Vaiſſeau de guerre, de Gibraltar; le *King George*, Paquebot de Falmouth; *le Prince Edoward*, Cap. Peter Dixon, de Lynn, chargé de bled; l'*Amiral Hawke*, Cap. John Coddan de Londonderry, ſur ſon leſt; *le Neptune*, Cap. John Blacford de Londres, chargé de différentes marchandiſes; *le Céſar*, Cap, Samuel William, de Londres, chargé de bled & autres marchandiſes; le *Legborn Galley*, Cap. Michael Dodsworth, du même lieu, & même chargement; *l'Expédition*, Cap. James Rea, de Lynn, même chargement; un François *la Liberté*, Cap. Nicolas Fiſel, chargé d'avoine; un Suédois, *la Flore*, Cap. Izaac Zamberg, de Hambourg, chargé de diverſes marchandiſes; un Hollandois, la *Catharina & Sara*, Cap. Claas Swemmer, de Veniſe, chargé de poudre à canon & autres marchandiſes; deux Portugais, la *Notre-Dame das Mercés*, Cap. Agoſtinho dos Santos, chargé de tabac, cuirs & ſucre, la *Notre-Dame da Penha de Franca*, Vaiſſeau de guerre, du Cap verd.

Il en eſt ſorti 17 dans le même tems, dont 11 Anglois, *le Sally*, Cap. Robert Pattiſon pour l'iſle Fayal, ſur ſon leſt; le *Good-intent*, Cap. Philip. Prouting, pour Londres, chargé de fruits; *l'Iſabella*, Cap. John Richardſon, pour Londres, chargé de vin & fruit; *l'Arthur & Betty*, Cap. John Whitney, pour Terre-neuve, chargé de ſel; la *Lucretia*, Cap. Abraham Remmick, pour Corck, chargé de vin & de ſel; le *content*, Cap. William Philip, pour Briſtol, chargé de vin & de fruit; le *Twobrothers*, Cap. Alexander Sainclair pour Lynn, chargé de vin; *l'Amérique*, Cap. John Minshal, pour Falmouth, chargé de ſel; le *Bogle*, Cap. William Dunlop, pour Glascow, chargé de ſel, vin & fruit; le *Mary*, Cap. Philip Walsh, pour Terre-neuve, chargé de ſel; le *Camber-vvell*, Cap. John Travers, pour Londres, chargé de vin & fruits; deux Hollandois, le *Jonge Oba*, Cap. Gauke Obes, pour Hambourg, chargé de ſucre & tabac; le *Prince de Beira*, Cap. Chriſtian Wich, pour Amſterdam, chargé de ſel, cuirs & fruits; un Eſpagnol, le *S. Antoine de Padoue*, Cap. Joſeph Ferreira, pour la Corogne; un Danois, *l'Enigheyd*, Cap. Nils Hanſon Brun, pour Copenhague; deux François, la *Gentille*, Cap. Pierre Fontaine, pour Nantes; le *S. Antoine*, Cap. Joſeph Rodes, pour Bilbao, chargé de bois du breſil, de ſucre & de cuirs.

L'eſcadre qu'on attendoit de *Rio de Janeiro* eſt arrivée depuis 4 jours. Il y a toute apparence que la flotte deſtinée pour le même lieu ne tardera pas à ſe préparer, puiſqu'elle n'attendoit pour le faire que l'arrivée de celle-ci.

De Cheſter, par les Navires d'André Monno Waſton, & Th. Fauqueux, 2175 ſaumons de plomb.

De Bilbao, par le Navire d'Antonio Eſcarſa, 148 balles de laine.

De Morlaix, par le Navire de Pierre Yves-Louis Obet, 37 balles de fil blanc; 300 pieces de plomb; 12 ſacs de caffé; 20 balles de cire jaune; 1 bannette de cornes; 4 ſacs d'ergots de bœuf; 33 boucauds de cendre de tabac; 1 ballot de cuirs de geniſſe.

De Marſeille, par le Navire de M. Denis, 59 caiſſes, 712 demi caiſſes de ſavon; 70 barrils, 11 ſacs, 26 balles d'alun; 10 barriques de ſouffre en canon; 60 barrils de figues; 115 balles de coton en laine; 1 balle d'iris; 1 ſac de noix de galles.

De Soiſſons, Conflans & Paris, par les Bateaux de M. Dubourg, J. Gondoit, Roger Cleret, & J. Havet, 1340 muids de bled; 1263 ſacs de farine.

De Calais, par la Barque de P. Dewaſtre, 1 grenier de bled; 4 caiſſes de pipes; 101 morceaux, 1 partie de bois de teintures; 2 boucauds de garance.

De Tancarville, Harfleur & Quillebœuf, par les Barques de J. le Moyne, J. B. Petrel, & P. Durand, 12 muids de bled, 380 mines d'avoine.

De Cherbourg, par la Barque de N. Pigeon, 277 paniers de glace; 1 caiſſe de poil de chevre.

De Caen, par la Barque de M. Trevel, 14 barrils de ſuif; 25 pots de miel; 1 panier de pierre à faulx; 600 pavés; 10 barrils de croiſil; le reſte en meubles.

Par terre, 4 balles de coton filé, 5 barrils d'indigo; 2 barrils de cochenille; 143 dents d'élephant.

Reſumé des principaux articles d'Exportation & d'Importation, enregiſtrés à la Douane de Londres, du 26 Avril au 1 Mai 1764.

Exporté 10850 quarters de froment, 1790 d° de farine, 800 d° d'avoine pour l'Italie & la Méditerranée; 700 d° de froment, 100 d° de farine pour Liſbonne, 500 d° de froment, 100 d° de farine pour Porto; 12,000 ℔ de poudre à canon, 21,500 pieces de perpetoine pour les Indes Orientales; 20 tonnes d'artillerie pour Terre-Neuve; 380,034 d° de Tabac pour l'Eſpagne, la Hollande & l'Allemagne; 21, 257, 456 ℔ de tabac pour Dunkerque; 12, 000 verges de flanelle, 1000 pieces de camelot pour Hambourg; 6848 quintaux de ſucre rafiné pour la Hollande, l'Allemagne & la Flandre; 10,500 pieces de camelot, 560 douzaines de bas pour l'Eſpagne.

Importé 2394 gallons d'eau-de-vie, 1792 ℔ d'indigo de Dunkerque; 4220 quarters d'avoine de Hollande & d'Allemagne; 1500 ℔ de cochenille de Hollande; 1600 quintaux de ris, 1000 d° de térébentine, 2000 ℔ d'indigo, 84 laſts de gaudron de la Coraline; 205 tonnes de fer de Suede; 12000 ℔ de coton, 800 d° de ſoye torſe de la Méditerranée; 193, 115 verges de toile de Dublin; 111, 600 ℔ de potaſſe de Trieſte & Dantzick; 1360 quintaux de raiſins de Corinthe du Zante.

De Nantes, *le* 14 *Avril* 1764.

Cours des grains.

Froment d'Amont *le tonneau*, 148 à 150 ℔; de Machecoul, 136 à 140 ℔; d'Orleans vieux, 160 à 163 ℔; nouveau, 150 ℔; ſeigle d'Orleans vieux, 100 ℔; nouveau, 98 à 100 ℔; orge, 80 à 75 ℔; bled noir 65 ℔; avoine 64 ℔ le muid.

Cours des vins & eaux-de-vie.

Vins nouveaux, *premiere qualité*, 120 à 125 ℔ *le tonneau*; *ſeconde*, 110 à 115 ℔; *troiſiéme*, 90 à 100 ℔; eaux-de-vie *les 29 veltes*, 112 à 116 ℔.

Sels.

Au Pouligues & au Croiſic 90 ℔ *le muid*; à Bourgneuf 80 ℔ *la charge*; le tout quitte à bord des Navires.

Prix courans des marchandiſes des Colonies au cent.

Canefice, 30 à 35 ℔; coton, 150 à 155 ℔; ſirop melaſſe, 10 ℔ 10 ſ à 11 ℔; ſucre brut, 38 à 39 ℔; tête de forme 44 à 45 ℔; terré *ſeconde qualité* 60 ℔; *troiſiéme*, 54 à 55 ℔; *quatriéme*, 48 à 50 ℔; ſucre rafiné à Nantes 85 à 90 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 18 ſ à 1 ℔; caffé de Bourbon, 15 à 17 ſ; de Moka, 2 ℔ 6 à 2 ℔ 8 ſ; de

la Martinique, 18 à 20 ſ; de S. Domingue, 15 à 17 ſ; carret 11 ᴴ 10 à 12 ᴴ; indigo cuivré, 6 ᴴ; mêlangé, 7 ᴴ; violet pur, 8 ᴴ; mêlé de bleu & violet, 8 ᴴ 10 ſ; bleu pur, 9 ᴴ; morphil, 3 ᴴ 8 à 3 ᴴ 10 ſ; rocou, 18 ſ; the boé, 3 ᴴ 10 ſ à 3 ᴴ 12 ſ; dº verd, 5 ᴴ 5 ſ à 5 ᴴ 8 ſ.

DE MARSELLE, *le* 1 *Mai* 1764.

Prix courant de quelques marchandiſes au cent, qui ont varié.

Arquifoux, 20 ᴴ; amande, 23 ᴴ; barrille, 13 à 17 ᴴ; cendre de Sicile, 10 ᴴ; bois de Campêche, 16 ᴴ; canéfice, 32 ᴴ; coton f f. Baza, 60 à 65 écus de 3 ᴴ 4 ſ; dº de Jeruſalem, 48 à 52 dº; coton en laine de Smyrne, 95 à 100 ᴴ; coton en laine d'Acre, 115 à 120 ᴴ; étain en verge, 84 ᴴ; galles d'Alep & de Tripoly, 143 écus de 3 ᴴ 4 ſ la charge de 300 ℔, poids de table; dº de Smyrne noires, 165 dº; dº blanches, 115 à 120 ᴴ; gingembre, 30 ᴴ; gomme arabique, 60 ᴴ;; dº turique, 55 ᴴ; dº adragante, 120 ᴴ; huile fine de fabrique, 39 ᴴ dº de riviére ½ fine, 40 à 41 ᴴ; dº f. fabriqué, 38 ᴴ; ſuc de réglisse, 25 ᴴ; laines d'Eſpagne, 52 à 60 ᴴ; dº du Levant, 30 à 48 ᴴ; dº de Barbarie, 24 à 32 ᴴ; poivre, 115 à 116 ᴴ; plomb, 19 ᴴ; ſel ammoniac, 198 ᴴ; ſucre aſſorti, 45 à 46 ᴴ; ſaffranum, 80 ᴴ; dº ſeconde fleur, 62 ᴴ; ſavon madré, 24 ᴴ; ſavon blanc & pâle, 24 ᴴ 10 ſ; ſuif d'Italie, 29 ᴴ; tartre, 25 à 26 ᴴ; verdet en pain, 83 ᴴ.

Prix des marchandiſes à la livre.

Caffé du Levant, 35 ſ; dº de Bourbon & Cayenne, 10 à 12 ſ; cacao des Carraques, 33 ſ; dº de Berbic, 27 ſ; dº de Maragnan & de la Martinique, 13 ſ; fil de chevre, 3 à 8 ᴴ; giroffle, 8 ᴴ 7 ſ 6 d; jalap, 25 a 40 ſ; indigo de S. Domingue, 5 ᴴ 5 ſ; dº de Guatimala, 6 à 11 ᴴ; muſcade, 7 ᴴ 10 ſ à 8 ᴴ; ſoie d'Eſpagne, 17 à 18 ᴴ; dº du Levant, 11 à 15 ᴴ.

Prix des toiles en gros & à la piéce.

Ajamis, 9 ᴴ; dº bleu, 9 ᴴ 5 ſ; dº peintes, 11 ᴴ; amans, 12 ᴴ; bleu, 12 ᴴ 10 ſ; peintes, 14 ᴴ.

Prix des bleds, la charge de 243 livres.

Bled du Levant, 50 ᴴ; dº du Languedoc; 37 ᴴ.

DE BEAUVAIS, *le* 8 *Mai* 1764.

Prix communs des grains dans le marché de Beauvais pendant le mois d'Avril dernier.

	La mine.	*Le ſeptier de Paris.*
Froment. . .	2ᴴ 7ſ 9d	11ᴴ 18ſ 9d
Moiſon. . . .	1 19	9 15
Mitoyen. . .	1 15	8 15
Petit bled. . .	1 11	7 15
Seigle. . . .	1 0 9	5 3 9
Orge.	1 5 6	5 2
Avoine. . . .	1 14	11 6 8

Nota. Pour le bled & le ſeigle, 5 mines font le ſeptier de Paris.

Pour l'orge, 4 mines font le ſeptier à bled de Paris.

Pour l'avoine, 20 mines font 3 ſeptiers d'avoine de Paris.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 16 *Mai* 1764.

	ᴴ ſ d		ᴴ ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	13 15		
Pluſieurs ont vendu,	10	à	12 10
Meteil, ...			
Seigle, ...	5 5	à	6
Orge, ...	5	à	5 10
Avoine	12 10	à	15
Lentilles, ...	16		
Dº à la Reine. . . .	18		
Haricots, ...	15	à	24
Ronds	16		
Pois gris	10 10	à	13
Pois verds, ...	14	à	14 10
Feverolles	9	à	11
Veſce			
Féves ſuiſſes . . .	13	à	15
Navette	29		
Chenevis	14	à	15
Sarraſin	5		7
Millet	6	à	18
Senevé			
Lin, ...			
Luzerne			
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	21 ſ 9	à	28
Rémoulage	13 ſ 6	à	30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 14 *Mai au* 16.

	ᴴ ſ		ᴴ ſ
Froment, *le ſeptier*,	15ᴴ 5ſ		
Pluſieurs ont vendu	12 5	à	13
Orge.	6 5	à	6 15
Veſce	12	à	12 10
Avoine en ſacs. . .	14 10	à	15
Avoine en *banne*,	13	à	13 10
Farine blutée, . .	26ᴴ	à	30

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 8 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances	36	6
Dº a vue	36	4
Rotterdam 2 uſances	36	6
Hambourg 2 uſances	34	10
Paris	30	5/8
Dº. 2 uſances	30	1/8
Bordeaux, 2 uſances	30	1/8
Cadix	38	
Madrid	38	1/8
Bilbao	37	1/8
Livourne	48	
Gênes	47 1/2 à 5/8	
Veniſe	50	
Liſbonne	5	5 1/2
Porto	5	4 1/2
Dublin	9	
Agio de la banque d'Holl.	3	5/8

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 ſ	3 d
Dº. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 1/4
Dº. petites		5	2 1/4
Grandes Mexicaines		5	2 1/4
Dº. petites		5	2 1/4
Argent en barres		5	3 1/2
Cochenille la ℔		14 ſ	3 d

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	116 1/2 à 1/4
De la Com. des Indes	152
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	85 1/4 à 1/2
Dº. Nouvelles	85 1/2 à 1/4
Dº. réduites à 3 p. %	85 1/8 à 86
Dº. conſolidées à 3 p. %.	86 1/8 à 87 1/4 à 87
De la C. des I. à 3 p. %.	
Dº. de 1751, à 3 p. %	85 1/2 à 85
Dº. de la B. 1756 à 3 1/2 p. %.	89 1/4 à 1/2
Dº. 1758 a 3 1/2 p. %.	
Dº. 1762 à 4 p. %.	98 1/4 à 7/8 à 1/4
Bill. de la C. des I. prime.	18 a 19 à 17 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	
Annuités à longs term.	26 7/8
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p. %	94 1/2
Dº. à 4 p. %. 1763	94 1/8 à 1/2

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 16 Mai 1764.*

Changes.

Amſterdam	55 7/8 à 56
Londres	30 11/16
Hambourg	180
Madrid	15 2 ſ 6 d
Cadix	15 1
Livourne	95 1/2 à 96
Lyon, Pâques	1/2

Effets publics.

Actions des Fermes	1015
Amortiſſ.	
Duplicata	55
Lots de la 3 Loterie.	& tir. 9 1/2 10 s 1 1/2
3e. Lotterie	755
2 ſ p #	3
Emprunt, 50 millions	10 1/2
Annuités	472
Coupons	94
Colonies,	8
Récepiſſé des Monnoyes,	

Compagnie des Indes.

Actions	
Emprunt	470
Promeſſes.	7 1/4

Epoques de la quatriéme Loterie.

5	4
10,	8

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour %	56
4 p. %	
Sur la Ville de Paris	

Prix du foin & de la paille à Paris, le 15 Mai 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 35 à 40 # le cent ; la paille a été vendue à la porte S Martin 12 à 15 # le cent.

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le jeudi 17 Mai 1764 à 4 pieds, au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 26 Mai.

De Ratisbonne, *le* 1 *de Mai* 1764.

Le Prince de la Tour &Taxis, a donné une Déclaration par laquelle il s'engage à faire tranſporter la *Gazette du Commerce* par les poſtes de l'Empire, Franche de tout port. Son Alteſſe veut ultérieurement que, comme le profit des Gazettes eſt un émolument attaché aux emplois des Directeurs & Commis des poſtes en Empire; ſa rétribution que ceux-ci, (y compris les Directeurs généraux des poſtes des Pays-bas qui ont un droit excluſif pour le débit de toute Gazette auxdits Pays-bas,) ſont en droit de s'approprier pour le ſoin de les diſtribuer, ſoit moderée à un prix, dont la modicité ne pourra manquer d'attirer un grand nombre d'Amateurs.

Or, le prix de la Gazette en queſtion, affranchie juſqu'aux frontiéres de France étant fixée à 24 ″ de France rendus à la caiſſe du Bureau de Paris, ſans aucune diminution, ni pour le port, ni pour le change, ni pour quelque prétexte que ce puiſſe être, il ſera ordonné aux Bureaux des poſtes de l'Empire, & à la Direction générale de celle des Pays-bas, qu'outre le prix de 24 ″, dont ils ſont comptables au Bureau de Gazette de Paris, ils ne pourront pour leur bénéfice l'augmenter que de 6 ″, de ſorte que l'exemplaire de la Gazette du Commerce, franche de port, & de toute autre charge & impoſition ſur tous les Bureaux des poſtes en Empire, & aux Pays-bas indiſtinctement, ne coûtera que 30 ″ de France.

De Bergame, *le 6 Mai* 1764.

La Régence de Bergame a indiqué dans un Avis émané du Greffe, que l'épidémie répandue parmi les poules exigeoit le remede & les précautions ſuivantes, dont on a fait l'épreuve. Il conſiſte à couper la crête & la barbe des poules, pour leur tirer une quantité ſuffiſante de ſang, pour prevenir l'inflammation, à tenir le poulallier bien net; à le blanchir & parfumer avec des bois & herbes aromatiques, comme geniévre, laurier, romarin, &c. à ne donner à la volaille que des graines de bonne qualité & de l'eau pure & claire.

De Londres, *le* 10 *Mai* 1764.

Réflexions ſur le Commerce des Colonies ſeptentrionales Angloiſes, tirées des Papiers Anglois.

Le Commerce des Colonies Angloiſes dans l'Amérique ſeptentrionale eſt ſi peu connu & ſi compliqué, qu'il eſt difficile d'en donner une idée exacte, & de le mettre dans un point de vue aſſez clair & aſſez net pour qu'on puiſſe enſaiſir les opérations. C'eſt peut-être cette difficulté qui a arrêté juſqu'ici ceux qui en auroient pu parler. Je vais eſſayer de répandre quelque lumière ſur cet objet.

Ce qui diſtingue plus particuliérement les Colonies ſeptentrionales de toutes les autres de quelque nation qu'elles ſoient, c'eſt que leur ſol & leur climat ſe refuſent à la production des denrées propres à être envoyées directement à la Métropole, & que leur ſituation les oblige de conſommer une plus grande quantité de produits des Manufactures Angloiſes qu'aucune autre Colonie. Leurs hivers froids & longs

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

exigent de leur part cette conſommation, & les neiges continuelles les empêchent d'élever des mourons, & par conſéquent de ſe procurer de la laine pour ſuppléer à ce beſoin. Ces mêmes hivers empêchent encore les Eſclaves de travailler. Tout cela joint à une quantité conſidérable de terres adjacentes qui reſtent encore à défricher & à peupler, rend les bras ſi rares & le travail ſi cher, qu'aucune ſorte de Manufactures ne peut être établie dans ces Colonies. Ainſi, l'on voit d'un côté que les Habitans ſont néceſſairement obligés de prendre de la Métropole beaucoup de marchandiſes, & de l'autre, il n'eſt pas moins évident que la nature leur a refuſé les moyens de fournir directement des retours pour payer ces mêmes marchandiſes.

Lorſqu'on connoît & que l'on conſidére ces circonſtances particulières, il n'eſt pas difficile de trouver la cauſe qui force les peuples de ces Colonies à employer plus de vaiſſeaux que ceux des autres Colonies. Dans l'impuiſſance de faire directement des remiſes, ils ſont obligés de s'en procurer les moyens en faiſant faire des circuits conſidérables à leurs denrées. Les marchandiſes qu'ils exportent ſont de nature en général à n'être conſommées que dans les pays où elles ſont importées, & ne peuvent pas ſupporter d'être rembarquées dela dans un autre pays. Il arrive dès-lors qu'on n'en prend que les quantités néceſſaires, ce qui oblige ces peuples de chercher dans tous les marchés du monde à leur portée les moyens de vendre leurs marchandiſes à un bon prix pour ſe procurer des retours qui puiſſent leur ſervir à faire des remiſes à la Métropole.

Mais il ne ſera pas inutile d'examiner en détail quelques branches de ce Commerce. Les Colonies les plus au Nord ſont environnées de mers pleines de poiſſon. Les Habitans tournent leur induſtrie à les pêcher & à les ſaler. Lorſque ce poiſſon eſt bon à embarquer, tout ce qui eſt bien conditionné eſt envoyé en Eſpagne, en Portugal & en Italie, où il eſt vendu comptant, ou pour des Lettres de change que l'on envoye en Angleterre. On n'en reſerve qu'une très-petite ſomme que l'on employe à acheter du ſel, des citrons, des raiſins, des marinades, &c. pour le retour des vaiſſeaux en Amérique. La plus grande partie du poiſſon qui reſte dans ces Colonies, & qui n'eſt pas propre pour la conſommation des marchés d'Europe, ſert à la nourriture des Eſclaves des Iſles angloiſes, françoiſes & hollandoiſes.

Les Colonies au Sud de celles dont on vient de parler exportent du Merrain, des chevaux, du porc, du bœuf & du tabac d'une aſſez mauvaiſe qualité. Ces denrées ſont auſſi vendues dans les Iſles angloiſes, françoiſes & hollandoiſes qui donnent en retour des melaſſes: ces melaſſes arrivées dans ces Colonies, ſont diſtillées & on en fait du rhum ou taffia que l'on envoye ſur les côtes d'Afrique ou l'on vend cette liqueur pour de la poudre d'or, de l'ivoire & des Eſclaves. Les deux premiers articles ſont envoyés à la Métropole, les Eſclaves ſont conduits dans les Indes occidentales angloiſes, & vendus pour de l'argent ou des Lettres de change que l'on remet en Angleterre.

Le principal produit des Colonies un peu plus au Sud eſt le froment. Cette denrée étant convertie en farine eſt exportée dans tous les Ports anglois de l'Amérique; & lorſqu'ils en ſont bien pourvus, ce qui en reſte eſt vendu aux Eſpagnols, aux François & aux Hollandois pour de l'argent que l'on remet auſſi à la Métropole.

Les Colonies enfin les plus au Sud du Continent, produiſent principalement du tabac, du riz & des proviſions de mer. Elles trouvent le débouché de leurs marchandiſes dans la Métropole même, & ſe libérent par-là d'une maniére plus directe, & conſéquemment elles ne font point ces longs contours de commerce, auxquels les autres Colonies ſont forcées pour arriver au même but.

Après cette courte & fidele expoſition des différentes branches de Commerce des Colonies ſeptentrionales angloiſes, tâchons d'examiner ſi ce Commerce, pris enſemble ou ſéparément, eſt préjudiciable aux véritables intérêts de la Grande-Bretagne, & s'il cauſe le moindre tort aux Iſles à ſucre. Nous examinerons enſuite les effets qui reſulteroient de la reſtriction, l'imitation ou prohibition entiére de ce Commerce fait avec les Nation étrangeres.

Nous reconnoiſſons d'abord que tout Commerce quelconque dans les Colonies

du Nord qui ſeroit préjudiciable aux Manufactures & au Commerce de la Métropole, doit être totalement prohibé. Nous avouons qu'un certain Commerce illicite & dont nous n'avons pas encore parlé, fait directement par quelques Colonies avec la Hollande & Hambourg, eſt de ce genre. Nous en diſons autant des vaiſſeaux qui portent du poiſſon en Eſpagne, en Portugal & en Italie, & qui prennent en retour des marchandiſes des Manufactures de ces Pays; mais en apportant des raiſins, des citrons & autres fruits corruptibles, ils ne ſont pas ſujets à la même cenſure. Car ſi ce Commerce ne leur étoit pas permis, les Habitans de ces Colonies ſeroient privés de ces denrées, dont la nature corruptible ne permet pas qu'elles ſoient d'abord importées en Angleterre, & de-là aux Colonies. D'ailleurs ce ſont des articles de peu de valeur; mais comme on en retire un grand profit avec un médiocre capital, ces opérations encouragent beaucoup le commerce du poiſſon, commerce de la plus grande importance pour ces Colonies.

Bien des gens croient que le Commerce des Colonies à la côte d'Afrique, eſt à quelques égards préjudiciable aux intérêts de la Métropole, parce qu'il croiſe celui qu'elle y fait directement avec le produit de ſes Manufactures. Quoique cette raiſon paroiſſe avoir au premier coup d'œil quelque poids, cependant lorſque l'on conſidére que, dans ce Commerce des Colonies, non-ſeulement la cargaiſon que l'on envoye, mais le fret du Vaiſſeau, les gages de l'équipage & tous les profits du voyage ſervent à payer le produit de ces mêmes Manufactures angloiſes, conſommées dans les Colonies, bien loin de trouver que ce Commerce eſt préjudiciable à la Métropole, on voit au contraire qu'il lui eſt lucratif. Quand on dit auſſi que le tabac exporté de quelques unes de ces Colonies fraude les revenus du Roi, & eſt en opoſition avec le Commerce d'Angleterre, on ne conſidére pas que le froid qui regne dans ces climats & la ſtérilité de la terre où ce tabac eſt planté ſont telles, qu'il eſt impoſſible qu'il en vienne de propre à être envoyé à la Métropole, car ſa qualité ſupporteroit à peine l'inſpection du marché de la Métropole, & ſa valeur ne ſuffiroit pas pour le payement des droits. Cependant ce tabac, tout mauvais qu'il eſt, trouve un débit paſſable parmi les Eſclaves des Indes occidendales qui ne ſont point en état d'en acheter de meilleur. Il reſulte delà que ce tabac étant envoyé à la Métropole n'augmenteroit pas les revenus du Roi. D'ailleurs la demande du bon tabac n'a pas diminué, malgré la conſommation du mauvais, faite par le Négres.

Examinons maintenant le Commerce des Colonies ſeptentrionales comme ayant du rapport, & comme étant en quelque maniere lié avec celui des Colonies à ſucre. Mais nous n'accorderons pas que nous devions être par rapport à ces Colonies, comme avec la Métropole. Nous penſons au contraire, que chaque branche de Commerce lucrative aux colonies ſeptentrionales, quoique préjudiciable aux Colonies à ſucre, doit malgré cela être ſoutenue & encouragée. Ce dont on ſe plaint le plus, c'eſt du Commerce fait par les Colonies ſeptentrionales avec les Colonies françoiſes & Hollandoiſes, qui, dit-on, eſt préjudiciable aux Colonies à ſucre. Or ce prétendu préjudice n'exiſteroit, ou que par l'augmentation du prix de nos denrées dans les marchés des Iſles à ſucre, ou par la diminution de la demande & du prix de leurs denrées. Premiérement il eſt généralement reconnu que toute eſpèce de denrées du cru des Colonies ſeptentrionales qui trouvent leur débit dans les Colonies à ſucre, y ſont apportées en ſi grande quantité que leurs marchés en regorgent; & par cette raiſon elles y ſont à auſſi bon compte que dans les Colonies ſeptentrionales qui les produiſent. En ſorte que, quand bien même toute communication avec les François & les Hollandois ſeroit interrompue, on ne porteroit pas pour cela plus de denrées aux Colonies à ſucre. Car on ne peut pas nous ſuppoſer aſſez ſtupides pour y envoyer des denrées qui y ſeroient vendues à meilleur marché que chez nous. Secondement on n'eſt pas plus fondé à ſe plaindre que le Commerce fait avec les François & les Hollandois préjudicie à la vente des denrées des Colonies à ſucre angloiſes. Car les Colonies ſeptenttionales, ne viſent dans ce Commerce qu'à ſe défaire de leurs

tailles de bierre ; 6 futailles d'alun ; 1500 dames jeannes *par entrepôt* ; 16 barrils de cloux de fer *par entrepôt* ; 6000 bouteilles de gros verre ; 150 barrils d'amidon ; 1 barril, 3 sacs de lin ; 8 barrils d'harengs forets ; 1 barril de caboche.

De Limerick, par les Navires *l'Esperance*, de Limerick, Me Gronvel, & *le Cœur du Chêne*, de Galwey, Me Blacke, 733 barrils de bœuf ; 15 tierçons, 4 demi tierçons de saumon *par entrepôt* ; 1 demi-baril de langues de bœuf.

De Wexford, par le Navire *l'Elisabeth*, de Wexford, Me Naddy, 168 barrils de bœuf ; 4 demi frequins de langues de bœuf ; 3 futailles de suif *par entrepôt* ; 1 barril, 12 pots de beurre.

De Herven, par le Navire *la Peggy*, de Herven, Me Gilkison, 380 barrils de bœuf ; 100 barrils de chandelle *par entrepôt*.

De Chester, par le Navire *Le Marc-Antoine*, de Sligoe, maître Hodson, 1290 saumons de plomb.

De Rotterdam, par les Navires *l'Esperance surveillante*, d'Amsterdam, maître Meyer, & *le Jacob*, de Rotterdam, du port de 76 tonneaux, maître Hendrick, 1 grenier de charbon de terre ; 1000 planches de sapin de 10 pieds ; 1000 planches d° refendues ; 700 saumons de plomb ; 39 barrils d'acier ; 1 balle de baleine coupée ; 600 fromages ; 100 paquets de fer en feuille.

De Corck, par les Navires *la Fortune* de Waterford, Me Farris, & *le Demerary Planter*, de Corck, Me Connor, 946 barrils de bœuf ; 2 barrils de cochon ; 3 barrils, 10 demi-barrils de langues de bœuf ; 6 barrils de beurre *par entrepôt*.

De Dublin, par les Navires *la Fortune*, de Dublin, Me Mathison, & *la Hama & Betty*, de Dublin, Me Magawh, 108 fréquins, 20 barrils de beurre ; 599 barrils de bœuf ; 108 fréquins de cochon ; 9 fréquins de lard ; 70 caissons de chandelle *par entrepôt*.

De Calais, par le Navire *la Concorde*, de Calais, Me Butet, 16 barrils d'amidon.

De Nantes, par les Navires *la Ste Anne*, de Ploermel, Me Gronce, *la Marguerite*, de l'Isle d'Ars, Me Fardel, le Bâteau plat, n° 113 de Nantes, 21 tonneaux de charbon de terre ; 11 balles de toile *par entrepôt* ; 2 balles de chemises, jupes & culottes ; 300 paquets de fer en verge ; 238 paquets de fer en feuille ; 76 ancres, 14 futailles, 4 barrils de cloux de fer.

De Hea en Biscaye, par le Navire *la Conception de Notre-Dame*, Me de la Urteaga, 347 quintaux de fer en barre.

De Bilbao, par le Navire *la Ste Barbe*, de Bilbao, Me de Loyo, 40 sacs de rognures de carton & de papiers.

De S. Vallery, par le Navire *le Coureur* de Calais, Me Margolle, 1 balle de camelot *par entrepôt* ; 25 pieces de toile d'emballage.

De Breme, par les Navires *l'Hercule*, de Breme, Me Heyligerlof, & *le Philippe* de Breme, Me Spiliker, 112 barriques de gaudron ; 26 pieces de vuidanges à eau-de-vie ; 12200 barrils de noir de fumée ; 58 pieces de cordage ; 30 paquets de nattes.

De Belle-Isle, par le Navire *le S. Jean*, de Belle-Isle, Me Chollet, 48 barriques de bierre.

D'Oleron, par le Navire *la Providence* de Plassac, Me Bernard, 44 peaux de vache tannées.

De Morlaix, par le Navire *la bonne Volonté*, d'Abrilduc, du port de 150 tonneaux, Me Moyot, 25 barriques de suif ; 500 saumons de plomb.

DU HAVRE, *le* 14 *Mai* 1764.

Résumé des marchandises importées dans le Port du Havre pendant le mois d'Avril.

Il est entré dans ce Port, depuis le premier jusqu'au 30 de ce mois inclusivement 34 Navires, dont 10 François, 9 Hollandois, 8 Anglois, 5 Danois & 2 Suédois dont un en relâche, les 33 autres ont importé.

SCAVOIR.

60 Barriques, 5 quarts, 1 caisse de sucre terré ; 1 tierçon, 2 quarts, 2 barrils, 14 sacs de caffé ; 7 futailles d'indigo ; 16 billes de bois ; 1 caisse, 1 caisson de liqueurs ; 1 grenier de cannéfice ; 208 caisses, 33 tierces caisses, 1490 demi-caisses de savon ; 38 pieces, 14 barrils, 1 caisson d'huile d'olive ; 15 pipes, 10 barriques, 2 barrils d'huile de poif-

ton ; 12 caiſſes de régliſſe ; 44 barrils, 29 ſacs d'alun ; 1 barril de vitriol ; 22 balles de ſumac ; 6 ſacs de noix de galles ; 5 ballots de raiſins ; 69 balles de pierre ponce ; 2 caiſſes de manne ; 1 d° d'anchois ; 1 barril d'olive ; 1 baye de laurier ; 50 caiſſes de citrons ; 1 caiſſe, 1 pannier d'oranges ; 105 caiſſes, 1 grenier de fruits ; 4 balles, 1 barril de graine de jardin ; 30 barriques, 29 caiſſes, 18 balles, 3 barrils, 3 jarres de drogueries ; 3 barriques, 1 barril, 2balles, 2 ballots de verdet ; 16 tonneaux, 457 pipes, 20 barriques, 48 muids, 301 demi-muids, 8 tierçons, 100 tierceroles, 39 caiſſes, 4 ſixains, 3 barrils, 2 ballots, 6 panniers, 8 colis de vin de différentes qualités ; 1159 barrils de bœuf ſalé ; 2 d° de bœuf fumé ; 2 d° de bœuf à la daube ; 102 quarts de beurre ; 230 ſacs de farine ; 3 futailles de cire jaune ; 104 chaldres de charbon de terre ; 66 chaldres de meulle à tallandier ; 1 futaille de corne plate ; 1 caiſſe de corne ; 1 barril, 1 demi-barril de ſaumon ; 40 balles de laine ; 2 barriques, 1 caiſſon d'eau-de-vie ; 5 fonds, 1 paquet de petits fonds ; 14 planches ; 1 barril de cuivre ; 1 tonneaux de faux ; 26 caiſſes de pierre à faulx ; 3008 barres, 35 bottes, 3 canons, 24 cilindres, 3 barrils de cloux de fer ; 1165 pieces, 2 barrils, 2 caiſſes de plomb ; 119 blocs d'étain ; 55 barrils, 1 demi-barril de maquereau ; 2 caiſſes de prunes ; 2 greniers de liége ; 14 nattes ; 4 coffres & pluſieurs paquets de meubles & hardes ; 8 porte manteaux ; 84 blocs de marbre ; 20 caiſſes d'eau de ſenteur ; 2 panniers d'eau de briſtol ; 283 boucauds de tabac ; 2 barrils d'échantillons d° ; 230 fromages ; 808 barrils, 3 quarts de barrils de gaudron ; 131 barrils de brai ; 2 boucauds, 3 futailles, 2 barriques, 3 coffres, 8 caiſſes, 3 paniers, 62 balles, 4 barrils, 1 malle de marchandiſes ; 13 caiſſes d'acier ; 25 ballots, 38 ſacs de toile ; 4 balles, 6 paquets de toile de Bretagnes ; 1 ballot de toile de coton imprimée ; 100 barrils, 5 ſacs de graine de lin ; 26 balles de lin ; 816 planches, 4 greniers de planches ; 4 greniers de planches & demi-planches de ſapin ; 5 greniers de douvelles ; 43 paires d'avirons ; 52 mâts, 1 grenier d° ; 182 ſapins, 1 grenier d° ; 51 grands & petits mâts ; 132 anſpects ; 100 torques de fil de laiton ; 500 cannevettes ; 1000 barbues 1 barril de creuſets ; 100 chaiſſes de commodités ; 1 balle de Livres ; 1 ſécrétaire, 33 jarres vuides ; 4 bouteilles ; 73 balles de roſeaux ; 3 paquets d'arbres ; 1 barril, 1 panier de clincaillerie ; 1 grenier d'os de bœuf ; 1 caiſſe de vermichel ; 1 caiſſe de jambons & cuiſſes d'oyes ; 2 rouleaux de palange ; 117 tonneaux de feves ; 1 panier de ſerrures & flacons ; 12 balles de ploc ; 15 balles de ploc de chevrotin ; 7 paniers d'oiſeaux en vie ; 2 barriques, 1 ballot de tartre ; 2 barriques de criſtal de tartre.

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 23 *Mai* 1764.

Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	#	13	ſ 5			
Pluſieurs ont vendu,		10		à	12	10
Meteil , , , , , ,						
Seigle, ...		5	10	à	6	
Orge, ...		5		à	5	10
Avoine		12		à	15	10
Lentilles, ...		18		à	20	
D° à la Reine. . . .						
Haricots, ...		14		à	20	
Ronds						
Pois gris		12		à	13	
Pois verds, ...						
Feverolles		10		à	11	
Veſce		9	10	à	10	10
Féves ſuiſſes . . .		14		à	19	
Navette		24		à	28	
Chenevis		13		à	14	
Sarraſin		6		à	7	
Millet		18		à	20	
Senevé						
Lin, ...						
Luzerne						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...		22	ſ	à		28
Rémoulage		12	ſ 6	à		30

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 21 *Mai au* 23.

Froment, *le ſeptier*,	14	#	15	ſ	
Pluſieurs ont vendu	13		à	13	5
Orge.	6	5	à	6	15
Veſce	12		à	12	10
Avoine en ſacs. . .	14	10	à	15	
Avoine en *banne*,	13		à	13	10
Farine blutée , . .	24	#	à	30	

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 15 Mai 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	6
D° a vue	36	4
Rotterdam 2 uſances ½	36	6 à 7
Hambourg 2 uſances ½	34	10
Paris	30	⅝ à ½
D°. 2 uſances	30	¼
Bordeaux, 2 uſances	30	1/16
Cadix	38	
Madrid	38	⅛ à ¼
Bilbao	37	⅞
Livourne	48	¼
Gênes	47	⅝
Veniſe	50	
Liſbonne	5	5 ¼
Porto	5	4 ⅛
Dublin	9	à ⅛
Agio de la banque d'Holl.	3	¼

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 #	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Grandes Mexicaines		5	2 ¼
D°. petites		5	2 ¼
Argent en barres		5	3 ½
Cochenille la ℔	14 ſ	6 à	3 d

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque	115 ¾ à ½
De la Com. des Indes	152
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	84 ¼
D°. Nouvelles	85 ⅛ à ⅜
D°. réduites à 3 p °/°	85 à ⅝ à ⅜
D°. conſolidées à 3 p. °/°	86 ⅞ à ½ à ⅝
De la C. des I. à 3 p °/°	83 ¼ à 82 ¾
D° de 1751, à 3 p °/°	84 ¼ à ½
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°	88 à 87 ¾
D°. 1758 a 3 ½ p °/°	91 ¼ à 91
D°. 1762 à 4 p °/°	98 ½ a ⅜
Bill. de la C. des I. prime	10 à 11 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte	7 ſ
De la Marine payable en Avril.	
Eſcompte	7 ¼
Annuités à longs term.	26 ¾
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °/°	94 ⅜ à ¼
D°. à 4 p. °/°. 1763.	94 ½ à ¾

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS *à Paris, le 23 Mai 1764.*

Changes.

Amſterdam	55 7/8
Londres	30 7/8
Hambourg	179 ¾
Madrid	15 2 ſ
Cadix	15 1 à 6 d
Livourne	95 ¾
Lyon, Pâques	¼

Effets publics.

Actions des Fermes	1015
Amortiſſ.	
Duplicata	
Lots de la 3 Loterie. 8e & 9e tir.	1
3e. Lotterie	
2 ſ p#	3
Emprunt, 50 millions	10
Annuités	474
Coupons	94
Colonies,	8
Récepiſſé des Monnoyes,	

Compagnie des Indes.

Actions	
Emprunt	
Promeſſes.	

Epoques de la quatriéme Loterie.

6	4
10,	

Contrats.

Bretagne	8
Cuirs à 3 pour °/°	
4 p. °/°	76
Sur la Ville de Paris	

Prix du foin & de la paille à Paris, le 22 Mai 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 30 à 38 # le cent ; la paille a été vendue à la porte S. Martin 12 à 15 # le cent.

Etiage de la riviére de Seine.

La Riviére étoit le jeudi 24 Mai 1764 à 3 pieds 7 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere, rue S. Severin.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 29 Mai.

De Londres, *le* 10 *Mai* 1764.

Suite des Réflexions ſur le Commerce des Colonies ſeptentrionales angloiſes, tirées des Papiers anglois.

POuſſons notre raiſonnement plus loin, & examinons ſi tout commerce avec les François & les Hollandois ceſſant, les Colonies angloiſes à ſucre ſont en état d'acquerir & de conſommer les denrées des Colonies ſeptentrionales qui ſe vendent maintenant dans toutes les Indes occidentales ; Les propriétaires des plantations à ſucre doivent convenir, s'ils ſont de bonne foi, que cette conſommation eſt impoſſible. Que faire donc du ſurplus ? Cette quantité de poiſſon, de farine, de chevaux, de merrain, &c. qui forment la plus grande partie des denrées des Colonies ſeptentrionales, doit elle y reſter ? Quel moyen plus ſalutaire peut-on indiquer que celui qui ſe pratique aujourd'hui ? En ſuppoſant que tout le produit des Colonies ſeptentrionales pût être conſommé dans les Indes occidentales angloiſes, ſont-elles en état de nous payer, ſoit en argent, ſoit en denrées ſans ſe priver elles-mêmes des moyens de faire leurs remiſes à la Métropole ? On ne peut pas s'empêcher de convenir que cette operation excederoit leurs forces.

Il ne nous reſte plus qu'à examiner les effets qui reſulteroient d'une limitation ou d'une prohibition entiére du commerce des Colonies ſeptentrionales avec les Etrangers. Si nous conſultons l'expérience, le guide le plus ſûr pour raiſonner juſte, nous trouverons que l'Acte 6e de George II, vulgairement appellé l'acte du ſucre, qui impoſe un droit ſi fort ſur les ſucres melaſſes, rums étrangers importés dans les Colonies angloiſes, n'a ni augmenté les revenus du Roi, & procuré quelque avantage à la Métropole, ni même été de quelque bénéfice aux Colonies à ſucre angloiſes à la ſolicitation deſquelles il a été donné. Nous trouverons au contraire qu'il a été ſuivi des plus mauvais effets. Les Négocians ne voulant point abandonner un trafic qui étoit la baze du cercle étroit deleur commerce, ont alors pratiqué pluſieurs Méthodes illicites pour le faire clandeſtinement, les Officiers des Douanes ont été corrompus & ſont devenus riches. On croira peut-être qu'on pourra remédier à ces abus, en établiſſant de meilleures méthodes, & en créant de nouveaux Officiers qui feront mieux exécuter cet Acte. Mais on verroit bientôt que c'eſt une erreur de le croire. On pourroit plutôt faire ceſſer ce Commerce entiérement, que de percevoir des droits auſſi forts que ceux de cet Acte ; car ils ſont relativement plus conſidérables que ce Commerce même.

Si le but de la legiſlation angloiſe étoit d'augmenter par cet Acte les revenus du Roi, & de ne point prohiber le Commerce, l'intention du Fondateur auroit été mieux remplie, ſi au lieu de 6 d ſterl. par chaque gallon de mélaſſe, le droit eut été ſeulement de $\frac{1}{2}$ d par gallon, & dans la méme proportion pour les autres articles mentionnés dans l'Acte. Le Commerce auroit pu ſupporter alors un pareil droit qui auroit été payé ſanr peine par les Négocians, & les revenus du Roi

en auroient été plus conſidérables. Car, regle générale, plus les droits ſont forts, & moins le Commerce eſt étendu, & par conſéquent la valeur des droits exorbitans ſur un Commerce borné n'équivaut pas à celle d'un petit droit ſur un Commerce étendu. *

Si jamais on défend tout Commerce entre les Colonies ſeptentrionales, & les Eſpagnols, les François, les Hollandois & les Danois, l'Acte qui feroit cette défence ſeroit abſolument ruineux pour ces Colonies, du moins pour quelque tems, & juſqu'à ce que la néceſſité leur enſeignât à faire un changement dans leur œconomie domeſtique. Si à cela on ajoutoit une exécution rigoureuſe des Actes déjà paſſés il y a quelque tems (auxquels on ne tient heureuſement pas la main,) par leſquels il eſt défendu aux Vaiſſeaux pêcheurs d'apporter en retour d'Eſpagne, de Portugal & d'Italie autre choſe que du ſel, les pêcheries ſeroient ruinées; parce que ces Vaiſſeaux n'ayant plus la liberté d'importer les petits articles, dont nous avons déjà parlé, tous les profits nets de leurs voyages ſeroient perdus. De même ces Colonies ne pouvant plus faire de commerce avec les Colonies Françoiſes, Hollandoiſes, &c., une ſixiéme partie au moins de leur poiſſon pourriroit dans leurs mains faute d'acheteurs; ce qui entraineroit la ruine de tous ceux qui ſeroient intéreſſés dans ce Commerce, la deſtruction de la pêcherie; & par conſéquent les Colonies à poiſſon perderoient leur principale reſſource, pour faire des remiſes à la Métropole,

La ſituation des autres Colonies ſeptentrionales ne ſeroit pas meilleure, ſi les meſures qu'on ſe propoſe de prendre avoient lieu. Plus de la moitié de leur merrain, de leurs beſtiaux, de leur farine, leur reſteroit ſans en pouvoir tirer un ſou, faute d'acheteurs, & leur induſtrie à faire des remiſes, trouveroit même moins de reſſources que les Colonies à poiſſon; parce que recevant très-peu de leur Commerce avec les Colonies à ſucre angloiſes, ils n'ont que le Commerce étranger & les branches qui en dérivent pour

* Cette maxime eſt vraie dans tous les tems & pour tous les Peuples. C'eſt un principe d'économie politique qu'on ne perd jamais de vue qu'au détriment de la fortune publique

pouvoir faire leurs remiſes à la Métropole. Mais un mal encore plus grand qui réſulteroit de cette prohibition, c'eſt que les Négocians du Continent ſeptentrional, qui ſont principalement intéreſſés dans l'importation des Manufactures angloiſes en Amérique, & qui ordinairement reçoivent leurs marchandiſes à crédit, ſeront dans l'impoſibilité de faire leurs remiſes, ſi on leur ôte les moyens de faire des retours. Il faudra néceſſairement qu'ils manquent; & la perte enfin tombera ſur les Manufacturiers & les Négocians de la Métropole.

Au reſte, il ne faut pas avoir bien de la ſagacité pour prévoir la perte de toutes les affaires dans ces Colonies, lorſque 20 mille Matelots & pêcheurs ſeront ſans emploi, & que les Vaiſſeaux ſur leſquels ils s'embarquent & s'inſtruiſent reſteront à terre comme inutiles: lorſque plus de la moitié des bras employés a faire de la farine, à ſaler des bœufs, des cochons, &c. ſeront forcés d'abandonner leurs ouvrages & d'en chercher d'autres ou de mourir de faim. Ce ne ſont point-là des exagérations, mais les conſéquences fâcheuſes qui reſulteroient de la défence du Commerce avec l'Etranger. Il eſt aiſé de ſentir que les reſſources de ces Colonies pour pouvoir payer les Manufactures angloiſes étant diminuées des deux tiers, les Habitans devront regler leur conſommation ſur le peu qu'il leur ſeroit permis de faire valoir. Ceux d'ailleurs, qui par la défence du commerce avec l'Etranger, ne trouveront plus d'emploi ſur mer, à la pêche & à toutes les autres branches dont nous avons parlé, ne ſeront plus en état de ſe procurer les draperies de la Métropole, & ſeront forcés d'avoir recours à des Manufactures groſſieres du cru de leurs Colonies, auxquelles ils travailleront. La néceſſité, mere de l'induſtrie, leur apprendra a les perfectionner. Les Agriculteurs ſeront encouragés, en dépit de tous les obſtacles de la nature, à multiplier leurs moutons. Enſorte qu'il ſeroit très-poſſible que le ſort de ces Colonies devint meilleur dans le ſiécle prochain, par les mêmes meſures que l'on prendroit pour les détruire dans celui-ci.

Avant de quitter cette matière, qu'il nous ſoit permis de demander ſi quelque Anglois, parfaitement inſtruit de tous

les rapports de l'objet que nous venons de considérer, peut désirer que l'on limite, ou que l'on prohibe le Commerce des Colonies septentrionales. L'Angleterre n'y exporte-t elle pas annuellement pour près de deux millions de livres sterlings en produit de ses propres Manufactures? Paye t-elle plus d'un demi million par an pour toutes les matières non-ouvrées qu'elle achette de l'Etranger, & qui entrent dans les étoffes qu'elle nous envoye? Si ce sont la des vérités, ne lui reste-t-il pas entre les mains par ses exportations dans ces Colonies, la balance immense d'un million & demi sterlings par an? N'est-ce pas la tirer de ses Colonies un profit bien considérable?

Nous n'imaginons pas qu'aucun de nos Lecteurs demande de quelle utilité il peut être pour les François que nous mettions de pareils articles sous leurs yeux. Il nous semble qu'ils peuvent conduire à faire les observations les plus importantes. Ces réflexions sur le Commerce des Colonies septentrionales Angloises, paroissent démontrer que ces établissemens ne peuvent subsister que par le Commerce qu'ils font avec nos Colonies & avec celles de quelques autres Nations. Seroit-il indifférent pour nous d'examiner si nous ne pourrions pas nous passer de leurs denrées, si nous ne pourrions pas nous procurer par nous mêmes celles qu'ils nous fournissent? Nous n'en disons pas davantage. Ceux qui sçavent lire, sçavent aussi tirer les conséquences qui résultent de certaines discussions.

D'ORLEANS, *le* 18 *Mai* 1764.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce.

Je vois, Monsieur, avec une vraie satisfaction que le commerce commence à se rétablir en France, que par ce moyen beaucoup de personnes qui étoient obligées de rester dans l'inaction, travaillent & s'occupent, & qu'en veillant à leur bien & à leur intérêt particulier, elles contribuent au bien général de la nation. Vous excitez dans votre Gazette chaque Citoyen a vous communiquer ce qu'il croira utile à ses Compatriotes; c'est ce qui m'engage à vous proposer quelques vues qui me sont venues dans l'esprit Vous louez beaucoup, & avec raison, votre Correspondant de Lisbonne de son exactitude à vous donner des nouvelles. Il seroit bien à souhaiter que tous les Consuls de France qui résident dans le pays étranger vous informassent de toutes les marchandises que les autres nations commerçantes y apportent, de leurs différentes especes & qualités & des prix qu'elles les y vendent. Cela donneroit occasion aux François d'examiner s'ils ne pourroient pas en fournir au même prix avec un bénéfice honnête. Il seroit surtout à propos que ces Messieurs, fissent chacun en leur particulier des informations par rapport aux matieres de commerce qui se recueillent ou se fabriquent en France ou pourroient s'y fabriquer. Ils présenteroient leurs découvertes au Public qui certainement en profiteroit. Ils se rendroient par-là utiles non-seulement aux François qui demeurent dans le même pays qu'eux, mais encore à toute la nation. La lecture de vos Gazettes nous donne déja bien des connoissances; elles deviendroient bien plus complettes. Ce seroit un moyen très-propre pour étendre le commerce dans le pays étranger. Il y a quantité de débouchés ou de branches de commerce auxquelles on ne songe point faute d'instructions qui nous mettent sur les voies.

Les correspondances particulieres dans le pays étranger sont couteuses; ainsi on se borne aux objets auxquels on est accoutumé, & on ne fait point de nouvelles tentatives. D'ailleurs le ministere ou la société patriotique d'agriculture & de commerce pourroit engager un Négociant zelé & intelligent de chaque Ville où il y a différentes fabriques à envoyer un peu de chaque chose dans le pays étranger afin de sonder le terrein & de voir s'il y auroit du profit. Une somme de cent pistoles ou deux mille francs environ suivant la valeur de la marchandise seroit suffisante dans chaque espece pour une pareille tentative. Le Consul de la nation indiqueroit un Négociant sûr & honnête homme qui tireroit le meilleur parti possible de la marchandise, & instruiroit de ce qui seroit nécessaire pour la rendre plus parfaite & d'une vente plus aisée. Je connois une personne dans cette Ville qui, dans la vue de rendre service à sa patrie, a essayé d'envoyer à Lisbonne un peu de toutes les marchandises qui se fabriquent ici. Son épreuve ne lui a